Un ou Une enseignante en charge d’un atelier d’architecture dans le Domaine d’Etudes Territorialiser/Transformer. (h/f)

Recruteur
École spéciale d'Architecture
Secteur d'activité
Enseignement supérieur
Métier
Enseignant.e
Localisation
Ile-de-France
Type de contrat
CDI
Référence de l'offre
Candidature Master – Domaine d’études TERRITORIALISER/TRANSFORMER
Début de parution
07/05/2025
Postuler

Contexte

L’ESA recrute un enseignant ou une enseignante en Atelier d’Architecture

Cycle : Master Domaine d’Etudes : Territorialiser/Transformer

L’École Spéciale d’Architecture, créée en 1865, est la plus ancienne école d’architecture française. Doté d’un statut d’*association reconnue d’utilité publique,* cet établissement d’enseignement supérieur et de recherche délivre des diplômes: DESA Grade 1 équivalent au DEEA conférant le grade de Licence et DESA Grade 2 équivalent au DEA conférant le grade de Master, contrôlés par l’état et conformes au processus de Bologne.

Fidèle à sa tradition, l’ESA donne aux étudiants les compétences et les clés d’analyse d’une profession qui doit s’adapter en permanence à l’évolution des sociétés pour répondre à leurs besoins. L’enseignement, sans visée dogmatique, croise les savoirs constitutifs avec ceux que l’architecture doit intégrer aujourd’hui, comme l'importance des transitions écologiques et numériques, prises en compte par l’ESA dès les années 70.

La forte présence d’étudiants et d’enseignants internationaux ouvre l’ESA aux innovations et aux pratiques qui se mènent aujourd’hui sur tous les continents, et aux chemins qu’y emprunte l’architecture.

L’ESA accorde dans ses recrutements une attention particulière à la connaissance par les candidats(e)s du débat contemporain mondial, par leur pratique professionnelle et/ou leur expérience d’enseignant. Elle privilégie toute expérience de praticien-chercheur, en recherche appliquée ou en recherche-action, qui témoigne d’une capacité réflexive du candidat sur sa pratique professionnelle.

Le **Cycle Licence** d’études en architecture à l’École Spéciale, sanctionné par un diplôme d’études en architecture (DESA Grade 1 équivalent au DEEA) conférant grade de Licence, se déroule sur 3 ans et s’organise en 6 semestres.

Cette formation a pour objectif l’apprentissage des savoirs et savoir-faire fondamentaux de l’architecture et permet l’accès au **Cycle Master** des études d’architecte, à l’ESA, dans une école nationale (ENSA) ou dans un autre établissement en France ou à l’étranger selon les conditions d’équivalence et d’acceptation.

Appuyé sur un tronc commun de disciplines, le Cycle Master de l’ESA propose trois Domaines d’études-DE conjuguant ateliers de projet, séminaires, formats optionnels et stage :

- - Expérimenter
- - Réutiliser
- - Territorialiser/Transformer

Objet

L’ESA recrute pour la rentrée d’Automne 2025 un ou une enseignante en charge d’un atelier d’architecture dans le Domaine d’Etudes Territorialiser/Transformer.
L’enseignant sera disponible le lundi 26 août 2025, date du séminaire de rentrée, et à partir du lundi 1er septembre, date de début des cours.

Domaine d’Etudes Territorialiser/Transformer

En 2050, deux êtres humains sur trois vivront en ville, soit près de 6 milliards d’urbains. Les villes continueront de s’étendre pour accueillir davantage d’habitants. Les prévisions d’un réchauffement climatique global et de températures augmentant de 1,5° C entre 2040 et 2050, témoignent de notre échec à réduire les dégradations environnementales causées par les économies industrialisées et globalisées. Face à la dérive climatique qui menace de plus en plus nos quotidiens, s’impose la nécessité de rendre chaque territoire résilient et pour cela d’adopter une pensée aussi collective qu’impérative : transformer ! En effet, 80% de la ville de demain est déjà construite. Il nous appartient donc de construire moins et mieux, de réparer, d'anticiper, d’agir par l’architecture pour concevoir des mondes urbains habitables.

Transformer implique de mettre en œuvre une démarche environnementale, économique et sociale, d’engager une réflexion globale à des échelles multiples (territoire, ville, quartier, rue, bâtiment...). Elle implique aussi de détecter les vulnérabilités territoriales afin de proposer des programmations et des architectures adaptées

« Transformer » proposer trois axes de formation au projet d’architecture :

- - Transformer les formes urbaines : concevoir des modes d’habiter (logements) et de travail (coworking...), des formes de densifications, des équipements (flexibilité...)

- - Transformer les lieux de la mobilité : architecture des nouvelles mobilités (pôles d’échanges multimodaux, modes doux...), architecture des mobilités décarbonées (aéroports, autoroutes, rénovation énergétique, recyclage...)
- - Transformer les lieux et espaces publics : architecture de villes à vivre (face aux canicules, mixité sociale), architectures vivante (biodiversité, ressource en eau, restauration des sols...).

Les ateliers

Le domaine d’études Territorialiser/Transformer propose deux sessions d’Ateliers :

Master 1 Semestre 1

Partant de sites de projet sélectionnés dans les Métropoles du Grand Paris et d’Europe, cristallisant des enjeux fort de transformation (quartiers d’affaire, franges agricoles, pavillonnaires, nouvelles gares...), les ateliers M1s1 invitent les étudiants à repenser l’équilibre ville-nature, à développer de nouvelles formes d’habitat, à se saisir de l’espace public, des infrastructures et de la biodiversité comme support de transformation de la vie urbaine. Les ateliers proposent des outils d’appréhension du territoire à différentes échelles et de détection des éléments structurant la ville contemporaine.

Les projets d’architecture sont développés à travers la maîtrise de trois seuils :

Situer (échelle territoriale)

Sur la base d’une immersion collective visant à appréhender le territoire et ses enjeux, des méthodes d’arpentage et d’analyses variées sélectionnent des données pertinentes (topographie, sols, histoire, densité, mobilités, dynamiques sociales, démographiques, pressions urbaines etc.). Cette étape conduit à formaliser une problématique et un parti pris territorial. Cette immersion fait émerger de manière collaborative des thématiques structurantes, une démarche urbaine garante d’un projet architectural ancré et contextualisé.
Restitution : étude urbaine et parti pris format A2 au contenu libre (cartographie, schémas, croquis, photographies, entretiens, films etc.).

Implanter (échelle urbaine)

A partir d’un travail collectif resserré (groupes de 4 à 5 étudiants) et des situations urbaines de travail identifiées et thématisées dans leur capacité d’intervention à plusieurs échelles, les étudiants définissent des sites et des hypothèses de planification urbaine et de programmation. L’ensemble dans une cohérence collective et consolidant les objectifs de transformation en convoquant notamment le vivant, la mobilité, le séquençage, la qualification du vide et la définition de l’espace public. *Restitution : énoncé thématique, références justifiées, plan de masse groupe, croquis, coupes et schémas et maquette.*

Habiter : Travail individuel de résolution d’une esquisse architecturale

Cette étape vise à régler des implantations individuelles à l’échelle 1/200e confirmant le programme, l’organisation fonctionnelle et sa spatialité, la volumétrie et son enveloppe. Les étudiants intègrent une approche structurelle et la dimension environnementale de l’enveloppe. Cette démarche se déploie dans un contrôle continu et collectif de cohérence à l’échelle urbaine
Restitution : plan de masse, rdc et abords et étage type, coupes et façades et maquette.

Master 2 Semestre 1

L’atelier s’inscrit dans une stratégie de développement de projet individuel invitant l’étudiant à mobiliser 4 registres combinés : le territoire (sur lequel agir), le site (ce qui préexiste), le programme (les usages), les matériaux (pour construire).
L’étudiant est invité à se saisir de la méthode et des conclusions du semestre M1S1 pour proposer à l’échelle urbaine et architecturale un développement et/ou nouvelle orientation de son esquisse initiale territorialisée. La démarche s’inscrit ainsi dans la fabrication simultanée du projet architectural et urbain précédemment esquissé, dans une approche de transformation et réparation urbaine résolument environnementale et convoquant, la capacité à agir et répondre par le projet aux différentes échelles, l’ensemble en préambule à la production du projet de diplôme.

Restitution : plan de masse, rdc et abords, étage type, coupes, façades, croquis, détails et maquette, cartographies. (Echelles : du 1/200e au 1/20e)

Le poste

- - L’ESA recrute pour la rentrée universitaire 2025 un ou une enseignante en charge des ateliers du premier semestre du Master 1 ou du Master 2.
- - Le premier jour de cours du master se fera le lundi 1 septembre 2025.
- - Le syllabus de l’enseignement devra être préparé en synergie avec les référents du Domaine d’études en juillet 2025.

Formation

- - Architecte DPLG/DESA ou tout diplôme d’architecte reconnu en France.
- - L’acquisition d’un Doctorat ou d’un PhD est fortement recommandé ou d’un statut équivalent (poste en R&D en agence ou entreprise.
- - Une excellente réceptivité aux enjeux urbains mondiaux, environnementaux et territoriaux.
- - Les candidats à double parcours professionnel et académique (recherches en architecture, urbanisme, paysage, SHS, sciences de la terre) sont les bienvenus.
- - Anglais Niveau C1

Expérience professionnelle

- - Expérience confirmée en conception architecturale et urbaine sur des sites métropolitains et/ou en périphérie de métropoles.
- - Expérience en recherche architecturale et/ou urbaine.
- - Expérience internationale régulière

Expérience pédagogique

- - Une expérience confirmée en enseignement est attendue, de niveau Master, sous des formats variés : enseignements en ateliers, workshop...
- - Une expérience dans la conduite d'exercices pédagogiques en lien avec des partenaires territoriaux, institutionnels.
- - Une capacité à s'insérer dans une dynamique collective, de co-enseignement, est exigée. Le socle du Domaine d'Etude repose sur une forte interdisciplinarité et un croisement des disciplines au service du projet (paysage, architecture, urbanisme, géographie, sociologie, ingénierie...) qui implique un esprit d'ouverture et de partage des méthodes.
- - Une capacité à s'insérer dans un processus d'enseignement du projet amenant à traiter la variété des échelles en jeu et la diversité des thématiques associées (climat, énergie, mobilité, sociologie...).
- - Un fort intérêt démontré pour les questions urbaines et territoriale en lien avec le projet d'architecture.
- - Des qualités pédagogiques (bienveillance, adaptation aux publics hétérogènes tant dans leurs origines géographiques que leur parcours de formation) sont requises.
- - Est attendue une implication forte dans la programmation des formats d'enseignement du Domaine d'Etude (séminaires, Open lectures, Workshops, Masterclass) en anglais / français.

Contrat

L'enseignement se fait sur un volume d'heures encadrées de 8h/semaine (atelier hebdomadaire) durant 15 semaines (soit 12 ECTS) :

- - 120h en présence des étudiants (heures encadrées) et
- - 180h à 240h de travail personnel à donner aux étudiants
- - Les heures d'enseignement supposent des heures induites de préparation de l'enseignement.

Le contrat et la rémunération seront négociés en fonction de l’expérience et des expertises de la personne recrutée.

Les contrats de travail de l’école sont encadrés par la convention collective de l’enseignement privé indépendant (JO du 25 octobre 2008).

Comment postuler ?

Pour toute question ou demande d’informations complémentaires, merci d’envoyer un mail à : candidature_esa@esa-paris.net .
La date limite d’envoi des candidatures est fixée au samedi 24 mai 2025, minuit.
Les entretiens oraux seront organisés dans la semaine du **lundi 2 juin.**

Les candidatures sont à envoyer à l’attention de la Direction de l’École spéciale d’architecture par email sur **candidature_esa@esa-paris.net** avec la référence dans le titre de votre courriel : **Candidature Master – Domaine d’études TERRITORIALISER/TRANSFORMER**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- - Un CV complet ;
- - Une lettre de motivation circonstanciée avec une proposition de syllabus ;
- - Lettres de recommandation appréciées.